

## REUNION DU SIVE DU LENS DU 2 SEPTEMBRE 2020 A 21H

### Présents :

Delphine Gombert, Séverine Hispa, Mélanie Lagerle, Christian Lamary, Olivier Laurent et Delphine Litchman-Leclerc.

Procuration : Sabine Morère pour Olivier Laurent

Absent : Dominique Bigot

### Ordre du jour :

#### 1/ Info rentrée scolaire :

- Les travaux du toit sont terminés : dans la classe le plafond a été refait et l'éclairage aussi. Reste juste à refaire l'éclairage du tableau. L'assurance de la commune de Fabas va le prendre en charge.
- Des travaux restent à réaliser pour les WC de l'école maternelle
- Les abords de l'école ont été nettoyés (élagage des arbres)
- Travaux de sécurisation du centre du village de Fabas pendant 6 semaines : passages piétons, places de stationnement... les plans sont visibles sur le site de la mairie : <http://mairie-fabas.fr/les-documents/>
- Départ en retraite de Marie-Claude au 1<sup>er</sup> mars : un pot sera bien sûr à prévoir en lien avec les parents d'élèves.
- Effectif de 36 élèves réparti entre les deux classes : classe « des petits » avec Mr Vincent Maurin et classe « des grands » avec la directrice Mme Marion Raturat et Mr Julien DOMARD. L'effectif devrait augmenter dans le courant de l'année scolaire avec 2 enfants de Bédeille et 2 autres enfants courant novembre de Cérizols.

#### 2/ Prix des repas cantine scolaire:

Après délibération, les membres du SIVE décident de conserver la tarification des repas de la cantine scolaire comme l'année scolaire précédente. 7 Pour 0 contre

Trois tranches calculées en fonction du quotient familial : revenu fiscal

12X nbre part

Tranche 1 : Coefficient familial inférieur à 500 € : 1 € le repas

Tranche 2 : Coefficient familial inférieur à 1000 € : 2,90 € le repas

Tranche 3 : coefficient familial supérieur à 1000 € : 3 € le repas

Les justificatifs demandés aux parents d'élèves sont l'avis d'imposition et le livret de famille. A défaut le tarif de la tranche 3 sera automatiquement appliqué.

#### 3/ Gestion des impayés :

Les impayés représentent depuis 2018 un montant d'environ 1800 €.

Malgré les relances du Trésor Public de Saint-Girons, c'est une perte importante.

Il est décidé d'essayer de convoquer les familles concernées en leur présentant un étalonnage des montants dûs et de voir si ces familles ont fait les démarches auprès des services sociaux pour les aider.

#### 4/ Questions diverses :

Concernant l'achat du matériel numérique (ordinateur pour la direction, tableau numérique et un abonnement à un espace numérique de travail), la décision a été prise en urgence en fin d'année scolaire avec Simon Bavard, Mr Dufossé et Olivier Laurent afin de bénéficier de 50 % du montant financé.  
Cette décision a été voté au budget à l'unanimité par tous les délégués du SIVE.

La restauration scolaire : Actuellement c'est « Le panier des Genévriers » qui livre l'école en liaison froide. L'éventuel changement de fournisseur a été discuté en réunion sans toutefois trouver de solution : le sujet a déjà été abordé il y a quelques années et la question doit être réétudiée plus en détail (qualité/prix).

Fin de séance à 22h30.